

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2151 17 novembre 2006

SOMMAIRE

Aerium FGG Bulle, S.à r.l., Senningerberg	103242	Dominicus Invest S.A., Larochette	103246
Aerium FGG Bulle, S.à r.l., Senningerberg	103243	Dominicus Invest S.A., Larochette	103247
Aerium FGG Properties, S.à r.l., Senningerberg.	103231	EAVF, S.à r.l., Luxembourg	103204
Aerium FGG Properties, S.à r.l., Senningerberg.	103232	EAVF, S.à r.l., Luxembourg	103205
Aerium Properties 2, S.à r.l., Senningerberg	103229	Edwardian Investments S.A., Luxembourg-Kirch-	
Aerium Properties 2, S.à r.l., Senningerberg	103230	berg	103245
Alphacom Holding S.A., Luxembourg	103226	El-Europa Immobilière S.A., Luxembourg-Kirch-	
Ampa Gestion, S.à r.l., Luxembourg	103232	berg	103246
Antonius Invest S.A., Larochette	103248	Euroconsumers S.A., Luxembourg	103246
Antonius Invest S.A., Larochette	103202	Europa Transport S.A., Luxembourg	103230
Armet S.A., Luxembourg-Kirchberg		European Retail Asset Management (ERAM), S.à r.l.,	
Armet S.A., Luxembourg-Kirchberg	103239	Senningerberg	103235
Armitage Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	103217	European Retail Asset Management (ERAM), S.à r.l.,	
ASA Bâtiments, S.à r.l., Bettembourg	103208	Senningerberg	103236
Barnet S.A., Luxembourg	103208	Fransiscus Invest S.A., Larochette	103247
Bati-Châpes, S.à r.l., Soleuvre	103238	Glass Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	103237
Bise S.A., Mertert	103217	Goethe Stuff, S.à r.l., Luxembourg	103230
Bluepoint Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg.	103240	Goldbet International S.A., Luxembourg	103209
(Les) Bout'Choux, S.à r.l., Bridel	103248	Golden Immobilière S.A., Bascharage	103228
Brenner Internationale Holz- und Spänehandels-		IMEDIS S.A., International Medical Economical	
gesellschaft mbH Zweigstelle Luxemburg, Mar-		Development Investments & Services, Luxem-	
nach	103245	bourg	103210
Bureau d'Architecture Lodomez, Wilwerdange.	103203	IMEDIS S.A., International Medical Economical	
Carl Kliem S.A., Luxembourg	103247	Development Investments & Services, Luxem-	
CGF Commercial and Industrial Finance 2, S.à r.l.,		bourg	103212
Luxembourg	103212	Imdar Holding S.A., Luxembourg	103240
CGF Commercial and Industrial Finance 3, S.à r.l.,		Immo Vanstar Luxembourg S.A., Luxembourg	103226
Luxembourg	103228	Imperial Shipping, GmbH, Wasserbillig	103227
CGF Commercial and Industrial Finance, S.à r.l.,		Imperial Shipping, GmbH, Wasserbillig	103228
Luxembourg	103236	Ischaus, S.à r.l., Luxembourg	103227
Choplin S.A., Pétange	103217	Johanna Invest S.A., Larochette	103248
Come Prima, S.à r.l., Luxembourg	103230	Levka, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	103209
Compagnie de Participations Immobilières, S.à r.l.,		Levka, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	103209
Luxembourg	103207	Luxoberge S.A., Luxembourg	103234
Cuvée S.A., Luxembourg-Kirchberg	103244	Max Mara International S.A., Luxembourg	103213
Cuvée S.A., Luxembourg-Kirchberg	103244	MED International Holding S.A., Luxembourg	103234
D.P., S.à r.l., Bettembourg	103212	Medhotel S.A., Luxembourg-Kirchberg	103246
Daidi S.A., Bettembourg	103212	Medhotel S.A., Luxembourg-Kirchberg	103247
Dolce International (Lux), S.à r.l., Luxembourg-		Medhotel S.A., Luxembourg-Kirchberg	103247
Kirchberg	103245	Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil,	



S.à r.l., Niederanven	103206	San Gregorio S.A., Luxembourg	103210
Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil,		Seatrans S.A., Luxembourg-Kirchberg	103239
S.à r.l., Niederanven	103206	Seatrans S.A., Luxembourg-Kirchberg	103240
PCCS S.A., Senningen	103223	Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg	103223
Photo Ciné Service, S.à r.l., Bascharage	103228	SIFC Hotel Development, S.à r.l., Bertrange	103214
Pollux S.A.H., Luxembourg	103213	SIFC Hotel Development, S.à r.l., Bertrange	103216
Popso (Suisse) Investment Fund SICAV, Luxem-		SIFC Office & Retail, S.à r.l., Bertrange	103224
Luxembourg	103202	Somalux, Société de Matériel Luxembourgeoise	
Pos Invest, S.à r.l., Luxembourg	103238	S.A.H., Luxembourg	103243
Prorata, S.à r.l., Bettembourg	103241	Space Operation S.A., Luxemburg	103244
SAJ S.A., Luxembourg	103213	TD Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	103204
Sacha S.A., Bettembourg	103214	Tradesystem, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	103248
Sacha S.A., Luxembourg	103210	Vion Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	10324
Sacha S.A., Luxembourg	103223	Zerocinque S.A., Luxembourg	10323
Sacha S.A.H., Luxembourg	103214		

ANTONIUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 100.443.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108239.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.857.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 11 septembre 2006 a décidé:

- de ne pas renouveler le mandat de:

Monsieur Léon Hilger, Vice Président, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen,

- de nommer:

Monsieur Enrico Vitali, Directeur, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE) S.A., Via Maggio 1, CH-6901 Lugano, en sa qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007,

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Dario Della Cagnoletta, Directeur Central, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio;

Monsieur Mario Erba, Directeur Central Principal, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio;

Monsieur Brunello Perucchi, (Président), Directeur Général, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE) S.A., Via Maggio, 1, CH-6901 Lugano;

Monsieur Giovanni Ruffini, Sous-Directeur Général, BANCA POPOLARE DI SONDRIO, 24, Lungo Mallero Cadorna, I-23100 Sondrio;

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007,

- de renouveler le mandat de:

DELOITTE S.A., 560, route de Neudorf, L-2220 Luxembourg, R.C.S. B 67.895, en qualité de Réviseurs d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, réf. LSO-BU05673. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108837.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



BUREAU D'ARCHITECTURE LODOMEZ.

Adresse de la succursale: L-9980 Wilwerdange, 26, rue Principale. R. C. Luxembourg B 120.032.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la tenue le 25 janvier 2006

Ce jour, le mercredi 25 janvier 2006 à 19h00 s'est tenue au siège social de la société l'Assemblée Générale extraordinaire de l'associé unique de la S.p.r.l. BUREAU D'ARCHITECTURE LODOMEZ.

Est présente: Madame Maryline Lodomez, détenant 186 parts sociales.

Il ressort de cette Assemblée générale que la société BUREAU D'ARCHITECTURE LODOMEZ, S.p.r.l. décide d'ouvrir une succursale au Grand-Duché de Luxembourg dont les caractéristiques sont énumérées ci-après:

Dénomination de la succursale:

La succursale n'aura aucune dénomination particulière. Celle-ci correspondra à la dénomination de la société: BU-REAU D'ARCHITECTURE LODOMEZ.

Adresse de la succursale:

La succursale sera située Maison 61 à L-9990 Weiswampach jusqu'au 30 avril 2006.

Le siège sera transféré rue Principale, 26 à Wilwerdange à partir du 1er mai 2006.

Activités de la succursale:

La société a pour objet toutes les opérations et toutes les tâches se rapportant directement ou indirectement à la profession d'architecte dans le plus large sens du terme, architecte d'intérieur et coordination sécurité et santé des chantiers.

Et d'une manière générale, la société peut exercer en Belgique comme à l'étranger toute activité susceptible de favoriser la réalisation de son objet social; elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes les associations, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser son développement.

Elle peut réaliser son objet par toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

L'objet social ne pourra être poursuivi que dans le respect des prescriptions de l'ordre des architectes.

Description et indications concernant la société-mère - personne morale de droit belge:

- Dénomination: BUREAU D'ARCHITECTURE LODOMEZ;
- Adresse: Ozo 21 6941 Durbuy;
- Forme juridique: Société Civile ayant emprunté la forme d'une S.p.r.l.;
- Immatriculation N°: 0878 911 456;

Nom du registre: Registre des personnes morales;

Pays: Belgique.

Représentant permanent pour l'activité de la succursale:

Pouvoir général: tout gérant est individuellement investi des pouvoirs les plus étendus pour faire seul tous les actes d'administration et de disposition qui intéressent la société. Tout gérant a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés par la Loi à l'Assemblée Générale.

Désignation du représentant permanent:

- Nom: Lodomez;
- Prénom: Maryline;
- Lieu et date de naissance: Malmedy (B), le 14 juillet 1973;
- Adresse: Ozo 21 6941 Durbuy;
- Fonction: Gérante.

Pouvoir de signature: tous les actes engageant la société, autres que ceux de gestion journalière, sont valablement signés par un gérant qui n'a pas à justifier, vis-à-vis des tiers d'une autorisation spéciale de l'Assemblée. Le gérant représente la Société à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant.

Personne avant le pouvoir d'engager la société:

Désignation de la personne ayant le pouvoir d'engager la société:

- Nom: Lodomez;
- Prénom: Maryline;
- Lieu et date de naissance: Malmedy (B), le 14 juillet 1973;
- Adresse: Ozo 21 6941 Durbuy;
- Fonction: Gérante.

Les décisions mentionnées ci-dessus sont prises à l'unanimité. La séance est levée à 20h10.

M. Lodomez

Associée

Gérante

Enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2006, réf. DSO-BS00119. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(108881.3//62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



TD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 89.556.

Le bilan pour la période du 21 octobre 2002 (date de constitution) au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Signature.

(108095.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

EAVF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: EUR 25,000.-.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 118.851.

In the year two thousand six, on the eighth day of September.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

EAVF, LP, a limited partnership established under the laws of England and Wales, having its principal place of business at 7 Newgate Street, London EC1A 7NX, United Kingdom and registered with the Registrar of Companies, Companies House, Cardiff under number LP11069 (the «Sole Shareholder»);

here represented by Mrs Bernardine Vos, employee, with professional address in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

by virtue of proxy given under private seal on September 7th, 2006, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following - that, it is the sole actual shareholder of EAVF, S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») having its registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number 118.851, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 11 August 2006 (the «Company»), in process to be published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation (the «Articles») have not been amended since the incorporation of the Company;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 117,000.- (one hundred seventeen thousand Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 25,000.- (twenty-five thousand Euros) to EUR 142,000.- (one hundred forty-two thousand Euros) by creating and issuing 4,680 (four thousand six hundred eighty) new shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each (the «New Shares»).

Second resolution

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe to 4,680 (four thousand six hundred eighty) new shares with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) and to have them fully paid up by contribution in cash consisting of a sum of EUR 117,000.- (one hundred seventeen thousand Euros), so that the amount of EUR 117,000.- (one hundred seventeen thousand Euros) is as now at the disposal of the Company as it has been proven to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

Further to the share capital increase, the Sole Shareholder resolves to amend Article 6.1 of the Articles of Association of the Company, which shall read as follows:

«The share capital is fixed at one hundred forty-two thousand Euros (EUR 142,000.-), represented by five thousand six hundred eighty (5,680) shares with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

103205



Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le huit septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A comparu:

EAVF, LP, une société en commandite de droit anglais et gallois, ayant son principal établissement au 7 Newgate Street, Londres EC1A 7NX, Royaume-Uni et enregistrée auprès du registre des sociétés de Cardiff sous le numéro LP11069 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par Madame Bernardine Vos, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 septembre 2006, laquelle, paraphée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est l'Associée Unique de la société à responsabilité limitée EAVF, S.à r.l., ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 118.851, et constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 11 août 2006 (la «Société»), dont les statuts sont en voie de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.
 - Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de EUR 117.000,- (cent dix-sept mille Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille Euros) à EUR 142.000,- (cent quarante-deux mille Euros) par la création et l'émission de 4.680 (quatre mille six cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»).

Deuxième résolution

L'Associé Unique, ici représenté par Madame Bernardine Vos, prénommée, a déclaré souscrire les 4.680 (quatre mille six cent quatre-vingt) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) et les libérer entièrement en espèces, de telle sorte que le montant de EUR 117.000,- (cent dix-sept mille Euros) est à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence de l'augmentation de capital, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 6.1 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent quarante-deux mille Euros (EUR 142.000,-) représenté par cinq mille six cent quatrevingt (5.680) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune (ci-après, les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales forment ensemble ci-après les «Associés».»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi, le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, la personne prémentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: B. Vos, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 54, case 11.- Reçu 1.170 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

G. Lecuit.

(108358.3/220/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

EAVF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 118.851.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

G. Lecuit.

(108360.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



NEWTEAM INGENIEURS-CONSEILS EN GENIE CIVIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 14, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 101.113.

L'an deux mille six, le douze septembre à onze heures.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean-Claude Jacoby, ingénieur diplômé R.W.T.H.A., demeurant à L 1452 Luxembourg, 10, rue Théodore Eberhard.
 - 2) Monsieur Walter de Toffol, technicien diplômé C.E.M.L., demeurant à L 1711 Luxembourg, 7, rue Bernard Haal.
 - 3) Monsieur Paul Moecher, ingénieur diplômé I.S.T., demeurant à L 6913 Roodt/Syre, 26, rue A. Hoffmann.
- 4) Monsieur Georges Sebastiani, ingénieur industriel des constructions I.S.I., demeurant à L-8835 Folschette, 7, place de la Commune.
- 5) Monsieur Marc Ewen, ingénieur diplômé T.U. Karlsruhe, demeurant à L 1371 Luxembourg, 145, Val-Ste-Croix. Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée NEW-TEAM INGENIEURS-CONSEILS EN GENIE CIVIL, S.à r.I., (ci-après «la Société»), avec siège à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la numéro B 101.113, constituée qui ant acte au service au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Registre de Commerce et de C

rue de Mühlenbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 101.113, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 31 juillet 2004 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 4 août 2004, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les résolutions qu'ils ont prises à l'unanimité des voix:

Première résolution

Les associés acceptent la cession de parts intervenue en date du 27 juillet 2006 entre Messieurs Jacoby et de Cillia aux termes duquel Monsieur Jean-Claude Jacoby préqualifié a cédé à Monsieur Andrea de Cillia qui a accepté cent quarante-sept (147) parts sociales de la Société.

Les associés acceptent donc comme nouvel associé Monsieur Andrea de Cillia, ingénieur diplômé TU Wien, né le 24 février 1967 à Luxembourg, demeurant à L-5419 Ehnen, 14, Neie Wée.

La nouvelle répartition des parts est donc la suivante:

	Parts
- Monsieur Marc Ewen, trois cent douze parts	312
- Monsieur Jean-Claude Jacoby, mille trois cent trente-quatre parts	1.334
- Monsieur Andrea de Cillia, cent quarante-sept parts	
- Monsieur Walter de Toffol, mille trois cent soixante-et-une parts	1.361
- Monsieur Paul Moecher, mille trois cent soixante-et-une parts	1.361
- Monsieur Georges Sebastiani, mille trois cent soixante-et-une parts	<u>1.361</u>
Total: cinq mille huit cent soixante-seize parts	

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de Luxembourg à L-6947 Niederanven, 14, Zone Industrielle Bombicht.

Par conséquent, le premier alinéa de l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: «Le siège social est établi à Niederanven.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte. Signé: J.-C. Jacoby, P. Moecher, G. Sebastiani, W. de Toffol, M. Ewen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 60, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

F. Baden.

(108434.4/200/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

NEWTEAM INGENIEURS-CONSEILS EN GENIE CIVIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 14, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 101.113.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(108436.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume. R. C. Luxembourg B 120.008.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Alec Meyer, indépendant, né le 8 décembre 1970 à Luxembourg, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 106, rue de l'Alzette.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle à constituer.

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle sous la dénomination de COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES, S.à r.l. L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.

- Art. 4. La durée de la société est illimitée.
- Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent-vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Toutes les parts sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur Alec Meyer, indépendant, né le 8 décembre 1970 à Luxembourg, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 106, rue de l'Alzette, préqualifié.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession. Jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.



L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

- Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 11. Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante.
 - cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
 - le solde restera à la libre disposition de l'associé.
- Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.
- Art. 13. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie s'en réfère aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille six (31 décembre 2006).

Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses, ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à environ mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Alec Meyer, indépendant, né le 8 décembre 1970 à Luxembourg, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 106, rue de l'Alzette, prénommé.

- 2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.
- 3. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec moi, notaire, la présente minute.

Signé: A. Meyer, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2006, vol. 920, fol. 90, case 5. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 octobre 2006.

B. Moutrier.

(108780.3/272/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

BARNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 108.506.

Le bilan pour la période du 27 mai 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Signature.

(108096.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ASA BATIMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans. R. C. Luxembourg B 74.975.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV02076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Gérant Administratif

(108111.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



GOLDBET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 99.925.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108099.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

LEVKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. FM BETA, S.à r.l.).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 117.067.

L'an deux mille six, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société FRANCESCO MICHELI ASSOCIATI, S.r.I., code fiscal et n° d'inscription 11965900159, ayant son siège social au 4, Piazza Maurilio Bossi, I-20121 Milan,

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, Italie, le 21 septembre 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée de la société à responsabilité limitée FM BETA, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg Numéro B 117.067, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1550 du 14 août 2006.
- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- Que l'associée unique, représentée comme indiqué ci-dessus, décide de changer la dénomination sociale de la société en LEVKA, S.à r.l.

En conséquence, l'article 1er des statuts de la société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. Dénomination. Il existe une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée, sous la dénomination de LEVKA, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(108955.3/230/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

LEVKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle, (anc. FM BETA, S.à r.l.).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 117.067.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1394 du 25 septembre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen

R. Thill

(108957.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



SAN GREGORIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 43.043.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108101.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SACHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 6-8, rue Siggy vu Lëtzebuerg. R. C. Luxembourg B 24.737.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108112.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

IMEDIS S.A., INTERNATIONAL MEDICAL ECONOMICAL DEVELOPMENT INVESTMENTS & SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 105.029.

L'an deux mille six, le onze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL MEDI-CAL ECONOMICAL DEVELOPMENT INVESTMENTS & SERVICES S.A., en abrégé IMEDIS S.A., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, R.C.S. Luxembourg section B numéro 105.029, constituée suivant acte reçu en date du 26 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 275 du 26 mars 2005.

L'assemblée est présidée par Madame Alexandra Stroh, administrateur de sociétés, demeurant à Bussy-Saint-Martin (France).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les trente et une (31) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Augmentation de capital pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR à 37.000,- EUR par émission de 6 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.
 - 2) Souscription et libération.
 - 3) Modification afférente de l'article 3, premier alinéa des statuts.
- 4) Démission accordée au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat, décharge.
 - 5) Approbation d'une situation financière intérimaire de la société au 30 avril 2006.
- 6) Transfert du siège statutaire et administratif de la société de Luxembourg (Grand-Duché) à F-77400 Saint Thibaut des Vignes, 35, avenue Saint Germain des Noyers, Immeuble le Neptune 1, et adoption par la société de la nationalité française, conformément à la loi française, le transfert ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une nouvelle société, alors que le transfert de siège a lieu dans le cadre des dispositions de la directive de la CEE du 17 juillet 1969, le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au registre de commerce français.
- 7) Pouvoir à accorder à: Madame Alexandra Stroh, administrateur de sociétés, demeurant à Bussy-Saint-Martin (France) à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société en France.
- 8) Concomitamment, refonte des statuts pour les adapter à la législation française et leur donner la teneur suivante (voir annexe jointe).
 - 9) Nominations statutaires.
 - 10) Divers.



Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 6.000,- EUR (six mille euros), pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR (trente et un mille euros) à 37.000,- EUR (trente-sept mille euros), par l'émission de 6 (six) nouvelles actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'assemblée, après avoir constaté qu'un des actionnaires ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 6 actions nouvelles:

- Madame Alexandra Stroh, administrateur de société, demeurant à Bussy-Saint-Martin (France).

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite Madame Alexandra Stroh, ici présente, a déclaré souscrire aux six (6) actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de six mille euros (6.000,- EUR), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article trois, premier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. premier alinéa. Le capital social est fixé à trente-sept mille euros (37.000,- EUR), représenté par trente-sept actions (37) d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder démission au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur fonction, et leur confère pleine et entière décharge, le tout sous réserve de la réalisation de la condition suspensive ci-après.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve la situation financière intérimaire de la société au 30 avril 2006, annexée au présent procès-verbal.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège statutaire et administratif de la société de Luxembourg (Grand-Duché) à F-77400 Saint Thibaut des Vignes, 35, avenue Saint Germain des Noyers, Immeuble le Neptune 1, et de faire adopter par la société la nationalité française, conformément à la loi française, le transfert ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une nouvelle société, alors que le transfert de siège a lieu dans le cadre des dispositions de la directive de la CEE du 17 juillet 1969, le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au registre de commerce français.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Alexandra Stroh, administrateur de sociétés, demeurant à Bussy-Saint-Martin (France), à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au registre du commerce et des sociétés français, à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes formalités administratives afin d'enregistrer la Société en France, de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de renoncer de procéder à une refonte complète des statuts pour les adapter à la législation française.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de nommer:

a) comme commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 (six) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera, en 2012, sur les comptes de l'exercice précédent:

Madame Anne-Marie Gauron-Bordier, née à Sens (France), le 16 décembre 1957, demeurant à F-77190 Dammarie Les Lys (France), 279, rue Marc Chagall;

b) comme commissaire aux comptes suppléant pour la même durée:

Monsieur Michel Coguel, né à Metz en Couture (France), le 20 décembre 1946, demeurant à F-94360 Villiers sur Marne (France), 16, rue du 11 novembre 1918.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros (2.000,- EUR).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: A. Stroh, H. Janssen, H. Hellinckx.



Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, vol. 28CS, fol. 52, case 9. – Reçu 60 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

J. Elvinger.

(108889.3/211/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

IMEDIS S.A., INTERNATIONAL MEDICAL ECONOMICAL DEVELOPMENT INVESTMENTS & SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 105.029.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42671 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

J. Elvinger.

(108893.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

D.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 81.508.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV02066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Gérant Technique

(108114.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

DAIDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 88.190.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV02081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

(108115.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 110.941.

Extrait des Résolutions du Gérant Unique prises le 25 septembre 2006

Le Gérant Unique de CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE 2, S.à.r.l. («la société»), a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06709. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108313.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



SAJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, rue Siggy vu Letzebuerg. R. C. Luxembourg B 107.124.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV02060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

(108116.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

MAX MARA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 41.757.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 août 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Sergio Vandi de sa fonction d'Administrateur de la société. La lettre de démission restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

En remplacement de Monsieur Sergio Vandi, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat de l'Administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 29 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

MAX MARA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

D. Murari / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108118.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

POLLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 6.789.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2006

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.
- Mademoiselle Corinne Bitterlich et Messieurs Serge Krancenblum, François Mesenburg et Jean-Robert Bartolini ont fait part de leur souhait de ne plus se représenter aux suffrages.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

POLLUX S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00955. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108999.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



SACHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3213 Bettembourg, 7, rue des Artisans. R. C. Luxembourg B 24.737.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108119.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SACHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 6-8, rue Siggy vu Lëtzebuerg. R. C. Luxembourg B 24.737.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108123.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: KRW 17,943,300.-.

Registered office: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht. R. C. Luxembourg B 110.943.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under number R.C.S. B 110.943 (the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 23rd, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 204 of January 28th, 2006. The Articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, dated July 25th, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Articles).

SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l., private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at Z.l. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under number R.C.S. B 110.942 (the Sole Shareholder),

represented by Ms Figen Eren, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Sole Shareholder holds all the share quotas in the share capital of the Company.
- II. The agenda of the Meeting is as follows:
- 1. Transfer of the registered office of the Company from Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg;
 - 2. To suppress the nominal value of the share quotas of the Company;
- 3. To decrease the share capital by an amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of seventeen million nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 17,943,300.-) to an amount of seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-) and subsequent allocation of the amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in a special reserve account of the Company;
- 4. To exchange the one hundred and fifty (150) actual share quotas without a par value into seventeen (17) share quotas with a par value of one million Korean Won (1,000,000.- KRW) each;
 - 5. Amendment of article 6 of the Articles in order to reflect the above changes;
- 6. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of LOYENS WINANDY to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share quotas in the share register of the Company.



III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as from August 15th, 2006.

Second resolution

The sole shareholder resolves to suppress the nominal value of the share quotas of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of seventeen million nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 17,943,300.-) to an amount of seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-) and to allocate the amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in a special reserve account of the Company (the Reserve).

Fourth resolution

The sole shareholder decides to exchange the one hundred and fifty (150) actual share quotas without a par value into seventeen (17) share quotas with a par value of one million Korean Won (1,000,000.- KRW) each.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall read as follows:

«Art. 6. The corporate capital of the Company is fixed at seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-), represented by seventeen (17) share quotas having a nominal value of one million Korean Won (KRW 1,000,000.-) each.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any lawyer or employee of LOYENS WINANDY to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued share quotas in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,750.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro R.C.S. B 110.943 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 23 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 204 du 28 janvier 2006. Les statuts de la Société ont été modifies pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 25 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Z.l. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro R.C.S. B 110.942 (l'Associé Unique),

représentée par M^e Figen Eren, avocat, avec résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Transfert du siège social de la Société du Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché du Luxembourg;
 - 2. Supprimer la valeur nominale des parts sociales;



- 3. Réduire le capital social de la Société d'un montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix-sept millions neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 17.943.300,-) à un montant de dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-) et allocation subséquente du montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) à un compte réserve spéciale de la Société;
- 4. Echanger les cent cinquante (150) parts sociales existantes sans valeur nominale en dix-sept (17) parts sociales d'un million de wons coréens (1.000.000.- KRW) chacune:
 - 5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications ci-dessus;
- 6. Modification des livres et registres de la Société pour qu'ils reflètent les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité pour tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.
 - III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 15 août 2006.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) pour le porter de son montant actuel de dix-sept millions neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 17.943.300,-) à un montant de dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-) et d'allouer le montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) à un compte réserve spécial de la Société (la Réserve).

Quatrième résolution

L'Associé unique décide d'échanger les cent cinquante (150) parts sociales existantes sans valeur nominale en dixsept (17) parts sociales d'un million de wons coréens (1.000.000,- KRW) chacune.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Le capital social souscrit est fixé à dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-), représenté par dix-sept (17) parts sociales ayant une valeur nominale d'un million de wons coréens (KRW 1.000.000,-) chacune.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société pour qu'ils reflètent les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales de la Société nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.750,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Eren, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2006, vol. 438, fol. 21, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(108902.3/242/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

SIFC HOTEL DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: KRW 17.943.300,-.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht. R. C. Luxembourg B 110.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(108904.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



CHOPLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin. R. C. Luxembourg B 37.299.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en octobre 2006.

(108125.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature.

BISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6673 Mertert, 35, Cité Pierre Frieden. R. C. Luxembourg B 107.141.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BV02106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

(108126.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ARMITAGE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 21, rue Guillaume Schneider. R. C. Luxembourg B 120.010.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twentieth day of September. Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

TESCO OVERSEAS INVESTMENTS LIMITED, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at Tesco House, Delamare Road, Cheshunt, Herts EN8 9SL, United Kingdom and registered with Companies House in Cardiff, Wales under number 03193632,

here represented by Ms Virginie Lepage, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Luxembourg, on 4 September 2006.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organised and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in the future, a société à responsabilité limitée (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The purpose of the Company is also conducting the business activity in the field of crediting and issuing loans to the other companies of the same group of companies as the Company.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful to accomplish its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will assume the name of ARMITAGE LUXEMBOURG, S.à r.l.
- Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the



same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

- **Art. 6.** The Company's share capital is set at eight thousand six hundred British Pounds (GBP 8,600.-), represented by three hundred forty-four (344) shares with a par value of twenty-five British Pounds (GBP 25.-) each.
 - Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.
- Art. 7. The share capital may be modified at any time by the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing at least three-quarters of the share capital.
- **Art. 8.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-proprietors shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to non-shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholders may only be transferred to non-shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs of a shareholder may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, composed of at least one (1) A manager and one (1) B manager. In that case, the Company will be bound in all circumstances by (i) the joint signature of one (1) A manager and one (1) B manager or (ii) by the sole signature of any person to whom such signature power shall be delegated by the board of managers.

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among themselves a chairman, and may choose from among themselves a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, the secretary or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting, with at least an affirmative vote of one (1) A manager and one (1) B manager.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.



- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

- **Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. The amendment of the articles of incorporation requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three-quarters of the share capital at least.
- Art. 19. If the Company is composed of a sole shareholder, the latter exercises the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of section XII of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- **Art. 20.** The Company's financial year commences on the sixteenth day of October of each year and ends on the fifteenth day of October of the next year.
- Art. 21. Each year on the fifteenth day of October, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- Art. 22. Five per cent (5%) of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The 344 shares have been subscribed as follows:

- 344 shares by TESCO OVERSEAS INVESTMENTS LIMITED, pregualified.

The shares so subscribed are fully paid-up in cash so that the amount eight thousand six hundred British Pounds (GBP 8,600.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the fifteenth day of October 2006.

Expenses

For the purpose of the registration, the amount of eight thousand six hundred Pounds (GBP 8,600.-) is valuated at twelve thousand seven hundred and seventy-two Euro twenty-one cents (EUR 12,772.21).

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entirety of the subscribed capital of the Company, have passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed as A managers of the Company:
- Mr Olivier Dorier, Director, born on 25 September 1968 in Saint Rémy (France), professionally residing at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
- Mr Stewart Kam-Cheong, Director, born on 22 July 1962 in Port Louis (Mauritius Islands), professionally residing at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.
 - 3. The following persons are appointed as B managers of the Company:
- Ms Lucy Jeanne Neville-Rolfe, Company Secretary, born on 2 January 1953 in Windsor (the United Kingdom) and residing professionally at New Tesco House, Delamare Road, Cheshunt, Herts, EN8 9SL;
- Dr. Erzsebet Antal, Director, born on 2 March 1962 in Ajka (Hungaria) and residing Princemester utca 6, Budapest 1222 Hungary;



- Mr Remco Ewout Waller, Director, born on 5 November 1965 in Voorburg (The Netherlands) and residing 1656, Voorhees Avenue, Manhattan Beach, 90266, California, United States of America.
 - 4. The managers are appointed for an indefinite period of time.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document. The document having been read to the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu

TESCO OVERSEAS INVESTMENTS LIMITED, une société régie selon les lois du Royaume-Uni et ayant son siège social au Tesco House, Delamare Road, Cheshunt, Herts EN8 9SL, Royaume-Uni, immatriculée au Registre des Sociétés de Cardiff sous le numéro 03193632.

ici représentée par Mademoiselle Virginie Lepage, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 septembre 2006.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- Art. 1er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société a également pour objet de mener une activité d'affaires dans le domaine du crédit et de l'émission de prêts à d'autres sociétés du même groupe de sociétés que celui de la Société.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de ARMITAGE LUXEMBOURG, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple résolution du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du pays ou dans tout autre pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de huit mille six cents livres sterling (GBP 8.600,-), représenté par trois cent quarante-quatre (344) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq livres sterling (GBP 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant



aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance, composé au moins d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B ou (ii) par la signature unique d'une personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. En cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et d'assemblée générale d'actionnaires.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président, du secrétaire ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion avec le vote d'au moins un gérant A et d'un (1) gérant B.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.
- Art. 19. Si la Société n'a qu'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.



E. Année sociale - Bilan - Répartition

- Art. 20. L'année sociale commence le seize octobre et se termine le quinze octobre de chaque année.
- Art. 21. Chaque année, le quinze octobre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Souscription et libération

Les 344 parts sociales ont été souscrites comme suit:

- trois cent quarante-quatre (344) parts sociales par TESCO OVERSEAS INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées de sorte que la somme de huit mille six cents livres sterling (GBP 8.600,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le quinze octobre 2006.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de huit mille six cents livres sterling (GBP 8.600,-) est évalué à douze mille sept cent soixante-douze euros vingt et un cents (EUR 12.772,21).

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros (EUR 1.900,-).

Résolutions

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 21, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées Gérants A de la Société:
- Monsieur Olivier Dorier, Directeur, né le 25 septembre 1968 à Saint Rémy (France), résidant professionnellement au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg;
- Monsieur Stewart Kam-Cheong, Directeur, né le 22 juillet 1962 à Port Louis (Iles Maurice), résidant professionnel-lement au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.
 - 3. Les personnes suivantes sont nommées Gérants B de la Société:
- Mademoiselle Lucy Jeanne Neville-Rolfe, secrétaire, née le 2 janvier 1953 à Windsor (Royaume-Uni) et résidant professionnellement au New Tesco House, Delamare Road, Cheshunt, Herts, EN8 9SL;
- Dr. Antal Erzsebet, Directeur, né le 2 mars 1962 à Ajka (Hongrie) et résidant à Princemester utca 6, Budapest 1222 Hungary;
- Monsieur Remco Ewout Waller, Directeur, né le 5 novembre 1965 à Voorburg (Pays-Bas) et résidant au 1656, Voorhees Avenue, Manhattan Beach, 90266, Californie, Etats-Unis.
 - 4. Les Gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Lepage, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 septembre 2006, vol. 438, fol. 24, case 6. – Reçu 127,72 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(108821.3/242/338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



SACHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 6-8, rue Siggy vu Lëtzebuerg. R. C. Luxembourg B 24.737.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(108127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

PCCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6960 Senningen, 101A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 107.140.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

(108131.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis. R. C. Luxembourg B 38.319.

L'an deux mil six, le vingt-et-un juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., avec siège à L- 2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, (RC B No 38.319), constituée suivant acte notarié du 24 octobre 1991, publié au Mémorial C No 136/1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Fernand Sassel; expert-comptable, demeurant à Munsbach.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 30 mars au dernier vendredi du mois de novembre et modification afférente de l'article 9 première phrase des statuts

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 30 mars au dernier vendredi du mois de novembre.

En conséquence l'article 9 première phrase des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 9. Première phrase. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am letzten Freitag des Monats November in Luxemburg, am Gesellschaftssitz.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit cent quarante euros (EUR 840,-)

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Arosio, J. Quintus-Claude, F. Sassel, G. d'Huart.



Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2006, vol. 918, fol. 62, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 5 juillet 2006. G. d'Huart.

(108262.2/207/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SIFC OFFICE & RETAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Share capital: KRW 17,943,300.-.

Registered office: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht. R. C. Luxembourg B 110.937.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of SIFC OFFICE & RETAIL, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under number R.C.S. B 110.937 (the Company), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 23rd, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. 119 of January 18th, 2006. The Articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, dated July 25th, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Articles).

SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l., private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at Z.l. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under number R.C.S. B 110.942 (the Sole Shareholder),

represented by Ms Figen Eren, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Sole Shareholder holds all the share quotas in the share capital of the Company.
- II. The agenda of the Meeting is as follows:
- 1. To transfer of the registered office of the Company from Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg;
 - 2. To suppress the nominal value of the share quotas of the Company;
- 3. To decrease of the share capital by an amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of seventeen million nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 17,943,300.-) to an amount of seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-) and subsequent allocation of the amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in a special reserve account of the Company;
- 4. To exchange the one hundred and fifty (150) actual share quotas without a par value into seventeen (17) share quotas with a par value of one million Korean Won (1,000,000.- KRW) each;
 - 5. Amendment of article 6 of the Articles in order to reflect the above changes;
- 6. Amendment of the books and registers of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of LOYENS WINANDY to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share quotas in the share register of the Company.
 - III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg to Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as from August 15th, 2006.

Second resolution

The sole shareholder resolves to suppress the nominal value of the share quotas of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of seventeen million nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 17,943,300.-) to an amount of seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-) and to allocate the amount of nine hundred forty-three thousand three hundred Korean Won (KRW 943,300.-) in a special reserve account of the Company (the Reserve).



Fourth resolution

The sole shareholder decides to exchange the one hundred and fifty (150) actual share quotas without a par value into seventeen (17) share quotas with a par value of one million Korean Won (1,000,000.- KRW) each.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall read as follows:

«Art. 6. The corporate capital of the Company is fixed at seventeen million Korean Won (KRW 17,000,000.-), represented by seventeen (17) share quotas having a nominal value of one million Korean Won (KRW 1,000,000.-) each.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any lawyer or employee of LOYENS WINANDY to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued share quotas in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,750.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de SIFC OFFICE & RETAIL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro R.C.S. B 110.937 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 23 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 119 du 18 janvier 2006. Les statuts de la Société ont été modifies pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 25 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

SIFC DEVELOPMENT HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Z.l. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro R.C.S. B 110.942 (l'Associé Unique),

représentée par Me Figen Eren, avocat, avec résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
- 1. Transfert du siège social de la Société du Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché du Luxembourg;
 - 2. Supprimer la valeur nominale des parts sociales;
- 3. Réduire le capital social de la Société d'un montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix-sept millions neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 17.943.300,-) à un montant de dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-) et allocation subséquente du montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) à un compte réserve spéciale de la Société;
- 4. Echanger les cent cinquante (150) parts sociales existantes sans valeur nominale en dix-sept (17) parts sociales d'un million de wons coréens (1.000.000,- KRW) chacune;
 - 5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications ci-dessus;
- 6. Modification des livres et registres de la Société pour qu'ils reflètent les modifications ci-dessus avec le pouvoir et l'autorité pour tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.
 - III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au Z.I. Bourmicht 10B, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 15 août 2006.



Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) pour le porter de son montant actuel de dix-sept millions neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 17.943.300,-) à un montant de dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-) et d'allouer le montant de neuf cent quarante-trois mille trois cents wons coréens (KRW 943.300,-) à un compte réserve spécial de la Société (la Réserve).

Quatrième résolution

L'Associé unique décide d'échanger les cent cinquante (150) parts sociales existantes sans valeur nominale en dixsept (17) parts sociales d'un million de wons coréens (1.000.000,- KRW) chacune.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Le capital social souscrit est fixé à dix-sept millions de wons coréens (KRW 17.000.000,-), représenté par dix-sept (17) parts sociales ayant une valeur nominale d'un million de wons coréens (KRW 1.000.000,-) chacune.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société pour qu'ils reflètent les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales de la Société nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.750,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Eren, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2006, vol. 438, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(108906.3/242/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

IMMO VANSTAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.658.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en octobre 2006.

Signature.

(108134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ALPHACOM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II. R. C. Luxembourg B 36.346.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature

Administrateur

(108159.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



ISCHAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 204, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 90.848.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en octobre 2006.

Signature.

(108136.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

IMPERIAL SHIPPING, GmbH, Ein-Personen-Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Gesellschaftskapital: EUR 12.500,00.

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig, 15A, route d'Echternach. H. R. Luxemburg B 59.931.

Im Jahre zweitausend und sechs, am elften September.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine Schaeffer, mit Amtssitz in Remich.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung IMPERIAL REEDEREI, GmbH, mit Sitz in D-47119 Duisburg, Dr. Hammacher-Straße 49, vertreten durch Herrn Rainer Tadsen, Rheinpatentinhaber, geschäftsansässig in L-6617 Wasserbillig, 15A, route d'Echternach,

aufgrund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Duisburg am 7. September 2006, welche Vollmacht von dem Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterschrieben, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben der Einregistrierung unterworfen zu werden.

Die Erschienene ist alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung IMPERIAL SHIPPING, GmbH, mit Sitz in Wasserbillig, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Alphonse Lentz, mit damaligem Amtssitz in Remich, am 10. Juli 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 556 vom 9. Oktober 1997 und deren Statuten zuletzt abgeändert wurden, gemäß Urkunde aufgenommen durch denselben Notar am 21. Juli 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 914 vom 5. September 2003, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 59.931.

Die Gesellschaft hat ein Kapital von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), vollständig eingezahlt und welche bisher gehalten wurden durch die vorgenannte IMPERIAL REEDEREI, GmbH.

Alsdann erklärt die vorgenannte Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, folgenden Beschluß zu fassen:

Beschluß

Es wird beschlossen Artikel 9 der Satzung der Gesellschaft neuzufassen um ihm folgenden Wortlaut zu geben: «Art. 9.

- 9.1 Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche von dem Gesellschafter berufen werden.
- 9.2. Bei der Gesellschaft kann durch Beschluß der Gesellschafterversammlung ein Beirat eingerichtet werden, der bei der Verwaltung der Gesellschaft regelmäßig mitwirkt. Der Beirat nimmt die folgenden Aufgaben und Befugnisse wahr:
 - a) Beratung der Geschäftsführer;
- b) Erteilung der Zustimmung oder Ablehnung hinsichtlich folgender zustimmungspflichtiger Geschäfte und Maßnahmen:
 - Rechtsgeschäfte der Gesellschaft mit einem Volumen von über EUR 50.000,- pro Geschäftsjahr;
 - Aufnahme neuer Geschäftszweige im Rahmen der Satzung oder die Aufgabe bestehender Geschäftsfelder;
 - Erwerb und Veräußerung von Unternehmen oder Beteiligungen an anderen Unternehmen;
- Gründung, Beendigung oder Umwandlung von Tochter- oder Enkelgesellschaften, Errichtung von Zweigniederlassungen sowie Änderung von Gesellschaftsverträgen;
 - Abschluß, Änderung oder Beendigung von Beherrschungs- und Gewinnabführungsverträgen;
- Abschluß, Änderung oder Beendigung von Anstellungs-, Darlehens- oder sonstigen Verträgen mit Personen, die mit Gesellschaftern oder Geschäftsführern der Gesellschaft oder ihrer Tochtergesellschaften verwandt, verschwägert, verheiratet oder durch eheähnliche Verhältnisse verbunden sind.
 - 9.3. Der Geschäftsführung obliegt es, den Beirat im Rahmen seiner Aufgaben und Befugnisse frühzeitig zu beteiligen.
- 9.4. Der Beirat übt seine Tätigkeit nach Maßgabe der von der Gesellschafterversammlung zu erlassenden Geschäftsordnung des Beirats aus.
- 9.5. Der Beirat besteht aus zwei oder mehr Mitgliedern. Die Mitglieder des Beirats werden auf schriftlichen Vorschlag der Gesellschafter durch die Gesellschafterversammlung ernannt. Auch Gesellschafter können zu Beiratsmitgliedern bestellt werden. Jeder Gesellschafter ist berechtigt, für mindestens 20 von Hundert des von ihm gehaltenen Stammkapitals der Gesellschaft je ein Beiratsmitglied zu bestellen und dieses wieder abzuberufen.

Sinkt die Mitgliederzahl auf eins, gilt der Beirat als bis zu seiner erneuten Einrichtung aufgelöst. Bis zu einer erneuten Einrichtung obliegen seine Aufgaben und Befugnisse der Gesellschafterversammlung.

9.6. Jedes Beiratsmitglied kann sein Amt durch eine schriftliche Erklärung gegenüber der Gesellschafterversammlung unter Einhaltung einer Kündigungsfrist von vierzehn Tagen niederlegen.



9.7. Jedes Beiratsmitglied hat ein uneingeschränktes Recht auf Auskunft und Einsicht in die Bücher und Schriften der Gesellschaft; dieses Recht kann auf einen berufsmäßig zur Verschwiegenheit verpflichteten Dritten delegiert werden.»

Worüber Urkunde, aufgenommen in Remich, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Tadsen, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 13 septembre 2006, vol. 469, fol. 2, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 octobre 2006. M. Schaeffer.

(108271.2/5770/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

IMPERIAL SHIPPING, GmbH, Société à responsabilité limitée unipersonnelle. Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 15A, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 59.931.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 octobre 2006. M. Schaeffer.

(108272.3/5770/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

PHOTO CINE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 100, avenue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 29.084.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en octobre 2006. Signature.

(108137.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

GOLDEN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 119, avenue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 64.777.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en octobre 2006. Signature.

(108140.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 111.667.

Extrait des Résolutions du Gérant Unique prises le 25 septembre 2006

Le Gérant Unique de CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE 3, S.à r.l. («la société»), a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06711. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108317.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



AERIUM PROPERTIES 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 98.243.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of September.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LDV MANAGEMENT AERIUM 2 S.C.A., a limited partnership with shares (société en commandite par actions), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 98.912, here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies' director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of AERIUM PROPERTIES 2, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 98.243 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary on 16th day of January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12th day of February 2004 number 175, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to transfer the registered office of the company with effect as of 1st September 2006 from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation, are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

LDV MANAGEMENT AERIUM 2 S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 98.912, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de AERIUM PROPERTIES 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 98.243 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 16 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 février 2004 numéro 175, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société avec effet au premier septembre 2006 de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 69, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108928.3/202/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

AERIUM PROPERTIES 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 98.243.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108929.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

COME PRIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 57.063.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature.

(108143.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

GOETHE STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 51.349.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature.

(108149.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

EUROPA TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 33.985.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature

Administrateur

(108162.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 104.717.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of September.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under number B 105.050,

here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies' director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of AERIUM FGG PROP-ERTIES, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 104.717 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), on November 29th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 246 of March 18th, 2005 and amended by deed of the undersigned notary on July 31st, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to transfer the registered office of the company with effect as of 1st September 2006 from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation, are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg), qui sera le dépositaire du présent acte.

LDV MANAGEMENT II AERIUM FGG HOLDING S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 105.050,

ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 104.717 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg) en date du 29 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 246 du 18 mars 2005 et modifié par acte du notaire instrumentant en date du 31 juillet 2006, non encore publié dans Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:



Résolutions

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société avec effet au premier septembre 2006 de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 69, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108923.3/202/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 104.717.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108924.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

AMPA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 82.707.

In the year two thousand six, on the ninth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of AMPA GESTION, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», established at Luxembourg R.C.S. Luxembourg section B number 82.707, incorporated by deed enacted on the the 14th of June 2001, published in the Mémorial C, number 1231 of the 24th of December 2001.

The meeting is presided by Philippe Stanko, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Patricia Ceccotti, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Graham Hislop, Finance Director, residing in London.

The chairman declared and requested the notary to act:

- I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.
- II.- As appears from the attendance list, the 100 shares representing the whole capital of the company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.
 - III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

- 1. Decision to put the company into liquidation;
- 2. Appointment of the Liquidator;
- 3. Definition of the powers of the Liquidator;
- 4. Discharge to the Managers;
- 5. Miscellaneous.



After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to put the company into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator:

FIN CONTROL in Luxembourg.

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies' law. He may carry out all the deeds provided by article 145 without previous general meeting authorization if required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said person may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

Third resolution

The meeting decides to give full discharge to the members of the Board of Managers of the Company for the accomplishment of their mandate unless if the liquidation lets appear faults in the execution of their duty.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée AMPA GESTION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 82.707, constituée suivant acte reçu le 14 juin 2001, publié au Mémorial C, numéro 1231 du 24 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Philippe Stanko, employé privé, demeurant à Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Graham Hislop, Finance Director, demeurant à Londres.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

- I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 100 parts représentant l'intégralité du capital social sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision de la mise en liquidation de la société;
- 2. Nomination d'un liquidateur;
- 3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4. Décharge donnée aux gérants;
- 5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

FIN CONTROLE avec siège à Luxembourg.



Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux associés, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil de Gérance de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi. Signé: Ph. Stanko, P. Ceccotti, G. Hislop, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, vol. 154S, fol. 98, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(108894.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

LUXOBERGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent. R. C. Luxembourg B 39.507.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature.

(108152.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

MED INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 92.517.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2006

- Les démissions de Messieurs Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Marc Limpens, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées.
- Les sociétés EFFIGI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et DMC, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

MED INTERNATIONAL HOLDING S.A.

DMC, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108993.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 103.456.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of September.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AERIUM HOLDINGS S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 96.764, here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies' director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 103.456 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), on October 5th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1268 of December 10th, 2004, and amended by deed of the undersigned notary on June 6th, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1513 of August 8th, 2006, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to transfer the registered office of the company with effect as of 1st September 2006 from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation, are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AERIUM HOLDINGS S.A., une société anonyme, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 96.764, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 103.456 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg), en date du 5 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1268 du 10 décembre 2004 et modifié par acte du notaire instrumentant en date 6 juin 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1513 du 8 août 2006, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société avec effet au premier septembre 2006 de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit:



«Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 69, case 4. – Recu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108925.3/202/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

EUROPEAN RETAIL ASSET MANAGEMENT (ERAM), S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 103.456.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108927.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

ZEROCINQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 112.340.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Signature

Administrateur

(108164.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 102.803.

Extrait des Résolutions du Gérant Unique prises le 25 septembre 2006

Le Gérant Unique de CGF COMMERCIAL AND INDUSTRIAL FINANCE, S.à r.l. («la société»), a décidé comme suit: - de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 25 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108319.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 76.996.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of September.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GLASS HOLDINGS LIMITED, a company incorporated and organised under the laws of the Cayman Islands, British West Indies, with registered office at West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

here represented by Mr Kai Hennen, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Grand Cayman, Cayman Islands, on September 20th, 2006.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its mandatory, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 76.996, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated June 26th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 888 of December 13th, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the same notary dated December 7th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C, Number 321 of April 12th, 2005.

- The Company's capital is set at two hundred and fifty thousand (250,000.-) Euro (EUR), represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of twenty-five (25.-) Euro (EUR) each, all entirely subscribed and fully paid in.
 - The appearing party resolves to dissolve the Company with immediate effect.
- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.
- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the appearing party is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.
 - The appearing party hereby grants full discharge to the managers for their mandate up to this date.
- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Upon these facts the notary stated that the company GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GLASS HOLDINGS LIMITED, une société constituée et existant sous la loi des Iles Caïmanes, British West Indies, avec siège social à West Wind Building, Harbour Drive, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, British West Indies,

ici représentée par Monsieur Kai Hennen, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Grand Cayman, lles Caïmanes, le 20 septembre 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 76.996, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 888 du 13 décembre 2000.



- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le même notaire en date du 7 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C, Numéro 321 du 12 avril 2005.
- Le capital social de la Société est fixé à deux cent cinquante mille (250.000,-) euros (EUR), représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.
 - La comparante prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée
 - La comparante donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société GLASS LUXEMBOURG II, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: K. Hennen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 79, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

M Schaeffer

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(108954.3/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

POS INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 78.564.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Gérant

(108174.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

BATI-CHAPES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4485 Soleuvre, Zone Artisanale, rue de Sanem. R. C. Luxembourg B 80.767.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 26 septembre 2006 Unique résolution

L'assemblée décide de changer le siège social de 173, route d'Esch, L-4380 Ehlerange, vers rue de Sanem, Zone Artisanale, L-4485 Soleuvre.

Ehlerange, le 26 septembre 2006.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108334.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



ARMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 21.950.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108217.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ARMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 21.950.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108218.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SEATRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 43.779.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt septembre.

Par-devant Maître André-lean-loseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TREVOR PROMOTIONS S.A., avec siège social à c/o Patton Moreno & Asvat, HSBC Bank Building, Sixth Floor, Samuel Lewis Avenue, P.O. Box 6-4298 El Dorado, Panama, République de Panama, ici représentée par Madame Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 août 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme SEATRANS S.A., R.C.S. Luxembourg B 43.779, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 5 mai 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 342 du 28 juillet 1993.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 7 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 814 du 29 mai 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.
 - La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.
- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.
- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.



Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société SEATRANS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Blauen-Arendt, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, vol. 155S, fol. 53, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(108984.3/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

SEATRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 43.779.

Les comptes interimaires au 14 juillet 2006, enregistrés à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01200, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(108982.3/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

BLUEPOINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 87.320.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108219.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

IMDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 67.442.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 7 septembre 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 11 septembre 2006, volume 29CS folio 54 case 8,

que les actionnaires prononcent la clôture de la liquidation et déclarent que la société anonyme IMDAR HOLDING S.A., en liquidation, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

G. Lecuit.

(108446.3/220/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



PRORATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3221 Bettembourg, 2, rue du Curé. R. C. Luxembourg B 120.006.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze septembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Christian Knauff, employé privé, né à Namur (Belgique), le 4 août 1975 (N° Matricule 19750804279), demeurant à L-3221 Bettembourg, 2, rue du Curé.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

- Art. 1er. La société prend la dénomination de PRORATA, S.à r.l.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Bettembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

- Art. 3. La société a pour objet tous travaux comptables, la préparation de comptes annuels et de déclarations fiscales, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.
 - Art. 4. La durée de la société est indéterminée.
- **Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdits parts sociales de désigner un mantaire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

- Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
 - cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
 - le solde restera à la libre disposition de l'associé.
- Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.
 - Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Assemblée générale

Et, à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-3221 Bettembourg, 2, rue du Curé.



Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ch. Knauff, Ch. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 septembre 2006, vol. 907, fol. 20, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 29 septembre 2006.

Ch. Doerner.

(108774.3/209/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

AERIUM FGG BULLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 110.319.

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of September.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 104.717, here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies' director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of AERIUM FGG BULLE, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 110.319 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary on 31st day of August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13th day of January 2006 number 87 and amended by deed of the undersigned notary on 27th day of September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 19th day of January 2006 number 127, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to transfer the registered office of the company with effect as of 1st September 2006 from 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg to 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation, are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AERIUM FGG PROPERTIES, S.à r.l., une société anonyme, constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 104.717, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.



Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de AERIUM FGG BULLE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 110.319 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 31 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 13 janvier 2006 numéro 87 et modifié par le notaire instrumentant en date du 27 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 19 janvier 2006 numéro 127, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société avec effet au premier septembre 2006 de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire, est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2006, vol. 29CS, fol. 69, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108920.3/202/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

AERIUM FGG BULLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 110.319.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 octobre 2006.

P. Bettingen.

(108921.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.

SOMALUX, SOCIETE DE MATERIEL LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 4.523.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire Prorogée du 25 septembre 2006

- La nomination de Maître Daniel Johannes Kieber, administrateur de sociétés, Pflugstrasse 12, FL-9490 Vaduz et de Maître Alex Schmitt, administrateur de sociétés 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg comme nouveaux administrateurs en remplacement de Maître Pedro Palhinha et de Monsieur Fernando Paulo Neves Correia est acceptée. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour SOMALUX-SOCIETE DE MATERIEL LUXEMBOURGEOISE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109007.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



CUVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 69.545.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00905 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108221.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

CUVEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 69.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00908, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108222.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

SPACE OPERATION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

H. R. Luxemburg B 36.937.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, mit dem Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Gesellschaft GENLICO LIMITED, mit Sitz in Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Britische Jungferninseln), eingetragen im «International Business Companies Act» der Britischen Jungferninseln unter der Nummer 608721,

hier vertreten durch Herrn Raphaël Rozanski, maître en droit, beruflich wohnhaft in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 25. September 2006.

Welche Vollmacht, nachdem sie vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

- 1.- Die Aktiengesellschaft SPACE OPERATION S.A., mit Sitz in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg, unter Sektion B und Nummer 36.937, ist gegründet worden gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 13. Mai 1991, und wurde veröffentlicht im Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 414 vom 31. Oktober 1991, und dass deren Satzung mehrmals abgeändert wurde und zum letzten Mal gemäss Beschluss des Verwaltungsrates, beinhaltend die Umwandlung des Kapitals in Euro, am 11. Mai 1999, veröffentlicht im Memorial C Nummer 78 vom 24. Januar 2000;
- II.- Das Kapital der Gesellschaft beträgt sieben Millionen zweihunderttausend Euro (EUR 7.200.000,-), aufgeteilt in zweihundertneunzigtausend (290.000) Aktien ohne Nennwert;
 - III.- Die Komparentin ist Eigentümerin aller Aktien der Gesellschaft geworden;
- IV.- Die Komparentin hat beschlossen, die Gesellschaft, welche ihre Tätigkeit eingestellt hat, aufzulösen und zu liquidieren:
 - V.- Die Komparentin erklärt hiermit, dass sie sämtliche Aktiva und Passiva der Gesellschaft übernommen hat;
- VI.- Die Komparentin, alleinige Aktionärin, in ihrer Funktion als Liquidatorin, erklärt dass sie sämtliche Aktiva der aufgelösten Gesellschaft besitzt und dass die Komparentin die Zahlung aller Schulden einschliesslich zur Zeit unbekannter Verpflichtungen der Gesellschaft gewährleistet;
 - VII.- Die Liquidation der Gesellschaft ist somit beendet und sie ist als endgültig liquidiert anzusehen;
- VIII.- Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Kommissar werden volle und uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage erteilt;
- IX.- Alle repräsentativen Aktien der Gesellschaft von allen zweihundertneunzigtausend (290.000) Aktien der Gesellschaft wurden annulliert;
- X.- Die Bücher der aufgelösten Gesellschaft werden für die Dauer von fünf Jahren in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte aufbewahrt bleiben.



Für die Veröffentlichungen und die zu tätigen Hinterlegungen wird dem Inhaber einer Ausfertigung der gegenwärtigen Urkunde Vollmacht erteilt.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Lasten in welcher Form auch immer, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde übernimmt, werden auf eintausendfünfhundert Euro (EUR 1.500,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, vol. 155S, fol. 52, case 6. - Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Bonneweg, den 6. Oktober 2006.

T. Metzler.

(108374.3/222/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

DOLCE INTERNATIONAL (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 81.129.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108223.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

EDWARDIAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 81.763.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108224.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

BRENNER INTERNATIONALE HOLZ- UND SPÄNEHANDELSGESELLSCHAFT mbH Zweigstelle Luxemburg.

Adresse der Niederlassung: Marnach. H. R. Luxemburg B 53.695.

Brenner Internationale Holz- und Spänehandelsgesellschaft mbH Zweigstelle Luxemburg B 53.695.

Umschreibung der Handelsregister-Nummer, BRENNER INTERNATIONALE Holz- und Spänehandelsgesellschaft mbH.

Sehr geehrte Damen und Herren,

hiermit zeigen wir an, dass die Zuständigkeit der Registereintragung der Fa. BRENNER INTERNATIONALE HOLZ-UND SPÄNEHANDELSGESELLSCHAFT mbH, Ötzbachweg 4, D-56566 Neuwied vom Amtsgericht Neuwied an das Amtsgericht Montabaur übergeben wurde. Die neue Handelsregister Nr. lautet: B 13214.

Mit freundlichen Grüßen

BRENNER INTERNATIONALE, GmbH

K. Brenner

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02281. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108887.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2006.



EI-EUROPA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 41.352.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108225.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

EUROCONSUMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 33.096.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108226.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

MEDHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 77.780.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00921, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108227.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

DOMINICUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 100.436.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108229.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

VION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. BESTMEAT LUXEMBOURG, S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.636.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 9 octobre 2006.

Signature.

(108258.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



MEDHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 77.780.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108230.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

DOMINICUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 100.436.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108231.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

MEDHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 77.780.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(108232.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

FRANSISCUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 100.442.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108233.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

CARL KLIEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 10.821.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

(108264.3/207/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.



JOHANNA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 104.291.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108234.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

TRADESYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 67.936.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 6 octobre 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(108235.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

ANTONIUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 100.443.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour la société

R. Gokke

Le domiciliataire

(108237.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

LES BOUT'CHOUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bridel.

R. C. Luxembourg B 112.732.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 6 octobre 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(108238.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck